Zeitschrift: Mitteilungen aus dem Gebiete der Lebensmitteluntersuchung und

Hygiene = Travaux de chimie alimentaire et d'hygiène

Herausgeber: Bundesamt für Gesundheit

**Band:** 32 (1941)

Heft: 2

Artikel: Dosage du café dans les mélanges de café et de succédanés par la

méthode de Tillmans et Hollatz

Autor: Deshusses, Jean / Valencien, C.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-983665

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# DOSAGE DU CAFÉ DANS LES MÉLANGES DE CAFÉ ET DE SUCCÉDANÉS PAR LA MÉTHODE DE TILLMANS ET HOLLATZ

par Dr Jean Deshusses, chimiste au Laboratoire cantonal de Genève (Chef du Laboratoire: Dr C. Valencien).

Le dosage du café dans les mélanges de café et de succédanés présente des difficultés qui proviennent du fait qu'aucun élément spécifique, à l'exception de la caféine, ne peut être dosé ni dans le café ni dans les succédanés.

La teneur des cafés en caféine est d'ailleurs trop variable pour pouvoir servir de base à un dosage dans de tels mélanges.

C'est dire que les méthodes d'analyse ne donnent guère de satisfaction. En effet, les unes ne conduisent qu'à des résultats analytiques très approximatifs, les autres, n'étant pas d'une application générale, ne s'adaptent qu'à des cas particuliers.

En Suisse, la méthode de Tillmans et Hollatz a été officiellement adoptée. La technique en est décrite dans le Manuel suisse des denrées alimentaires (4e édition française, p. 236).

Ayant eu l'occasion d'analyser divers mélanges de café et de succédanés, j'ai pu faire sur cette méthode quelques remarques qu'il m'a paru intéressant de signaler.

Tillmans et Hollatz calculent le pourcentage de café dans les mélanges de café et de succédanés à partir de deux données : l'extrait et l'indice de chloramine. L'extrait est défini par le poids de substance contenu dans 50 cm³ d'une infusion après évaporation de l'infusion et dessication de l'extrait dans une étuve à 1000 pendant une demi-heure.

L'infusion est préparée en versant 100 cm³ d'eau bouillante sur 5 g de substance. Après refroidissement, l'infusion est filtrée.

L'indice de chloramine mesure en quelque sorte l'oxydation d'une infusion de café, de succédané ou d'un mélange de café et de succédané par la chloramine. L'infusion diluée est mise en contact avec un excès d'une solution de chloramine 0,01 N. Après 10 minutes, la chloramine en excès est détruite au moyen de iodure de potassium et l'iode mis en liberté est finalement titré avec une solution de thiosulfate 0,01 N. Ces diverses opérations doivent être faites dans les conditions précisées par Tillmans et Hollatz.

Remarquons que cette oxydation ne se porte pas sur un corps de composition déterminée mais sur un ensemble de substances.

Ces données étant purement conventionnelles, il en résulte que la méthode ne doit être utilisée que pour l'analyse des produits dont on peut faire l'infusion selon les indications précises de Tillmans et Hollatz. Pour les extraits de café, liquides et en poudre, préparés d'une tout autre façon, la méthode n'est plus valable car les résultats que l'on obtient sont entachés de grosses erreurs.

Or, une constatation s'impose. La méthode de Tillmans et Hollatz, telle qu'elle est décrite dans le Manuel suisse des denrées alimentaires, a subi deux légères modifications. La première, dans la préparation de l'infusion, la seconde, dans le dosage de l'extrait.

En effet, il est indiqué dans le Manuel de préparer non pas une infusion mais une décoction en faisant bouillir 10 g de substance dans 200 cm³ d'eau pendant cinq minutes. Après refroidissement, on rétablit le poids primitif en ajoutant la quantité d'eau qui a été évaporée pendant l'opération.

Certes, Tillmans et Hollatz ont observé que la quantité de substance extractive contenue dans une infusion est sensiblement la même que celle d'une décoction. Toutefois, pour certaines spécialités commerciales, j'ai obtenu avec la méthode du Manuel un poids d'extrait légèrement supérieur à celui que m'a donné la méthode de Tillmans. Cette différence de poids a toujours été assez forte pour influencer nettement les résultats de l'analyse.

Pour le dosage de l'extrait, la méthode Pritzker et Jungkunz a été choisie. Je ne renouvellerai pas les critiques qui ont été faites à cette méthode par Balavoine.¹) Les résultats de mes expériences me montrent que, dans la plupart des cas, le poids de l'extrait obtenu par l'une et par l'autre méthode est sensiblement le même. Dans certains cas, par contre, la différence entre les poids des extraits est si accusée que les résultats de l'analyse en sont modifiés.

En voici un exemple tiré d'une analyse d'un extrait en poudre de café et de chicorée.

Indice de chloramine	2,9		
Extrait (méthode Pritzker)	0,509 = 39  %  de café		
Extrait (méthode Tillmans)	0.525 = 37.0/0  de café		

Pour me rendre compte de l'importance des modifications apportées à la méthode Tillmans, j'ai conduit l'analyse d'un mélange de café et de succédanés à base de figues et de céréales, d'une part, selon la méthode Tillmans et, d'autre part, selon la méthode du Manuel. En voici les résultats :

	Méthode Tillmans	Méthode du Manuel
Indice de chloramine	3,6	3,7
Extrait	0,580	0,605
Café <sup>0</sup> / <sub>0</sub>	37,4	36,8

De toutes les analyses que j'ai faites, je tire la conclusion suivante : si l'on veut conserver sans changement les équations de Tillmans et Hollatz, il faut, du même coup, respecter intégralement la méthode de ces chimistes.

J'en arrive maintenant à une seconde constatation. Le Manuel indique de calculer les grammes de café et de succédanés au moyen des équations suivantes (cas d'une infusion contenant des substances réduisant la liqueur de Fehling) :

G café = 
$$0.587 \cdot \text{chl} - 1.824 \cdot \text{ex}$$
  
G succédané =  $3.414 \cdot \text{ex} - 0.187 \cdot \text{chl}$ 

Ces équations sont celles que donnent Tillmans et Hollatz à la page 515 de leur mémoire. Elles figurent également dans le Handbuch der Lebensmittel-chemie (T. 6, p. 45). Ayant remarqué que la seconde équation est écrite sous une forme un peu modifiée à la page 509 du mémoire de Tillmans, je l'ai recalculée pour savoir laquelle des deux est l'équation juste.

Le résultat de mes calculs montre que le terme 0,187 est sans doute dû à une erreur typographique et qu'il doit être remplacé par 0,1817 chl. Il s'ensuit que les équations II du Manuel doivent être rectifiées ainsi :

$$G \text{ caf\'e} = 0.587 \cdot \text{chl} - 1.824 \cdot \text{ex}$$
  
 $G \text{ succ\'edan\'e} = 3.414 \cdot \text{ex} - 0.1817 \cdot \text{chl}$ 

Tillmans et Hollatz ne se sont pas fait beaucoup d'illusions sur la valeur de leur méthode et la lecture de leur mémoire en apporte une preuve éloquente. En effet, dans un mélange ne renfermant pourtant point de café, ils y ont cependant dosé 18—29 % de café.

Tillmans et Hollatz proposent de faire trois essais préliminaires avant de prendre l'indice de chloramine d'une infusion.

La première consiste à déceler le café en ajoutant à l'infusion quelques gouttes de chlorure ferrique. Une teinte noirâtre est la preuve de la présence de café. Cette réaction n'est pas spécifique. J'ai observé que des extraits de chicorée donnent avec le chlorure ferrique une teinte noirâtre plus ou moins accusée. On ne peut donc adopter, sans autres précautions, une réaction qui est commune à toutes les substances tanniques. Il suffit en effet d'ajouter un peu de tanin à une infusion d'un succédané quelconque pour obtenir selon la réaction de Tillmans et Hollatz une réaction positive du café.

Je n'ai aucune remarque à faire ici sur les deux autres réactions.

## a) Analyse des mélanges de café et de succédanés

La méthode de Tillmans n'étant pas fondée sur le dosage d'un élément spécifique du café, les résultats auxquels elle conduit sont parfois douteux et, pour ne pas s'exposer à trouver du café dans des mélanges où il est absent, il est nécessaire de faire au préalable un examen microscopique du mélange.

En dépit de ses imperfections, la méthode de Tillmans et Hollatz, faute d'une meilleure, peut être utilisée pour l'analyse des mélanges commerciaux.

Elle donne même des résultats satisfaisants ainsi qu'en témoignent les analyses suivantes :

	<sup>0</sup> / <sub>0</sub> café	₀/₀ café trouvé
1	25	25,7
2	35	33,4
3	37	35,0

## b) Analyse des extraits liquides et des extraits en poudre

L'appui d'une analyse microscopique manquant au chimiste, il ne lui reste pour se faire une idée des produits qui entrent dans la composition des extraits que les trois essais préliminaires de Tillmans et Hollatz.

Nous avons vu que la première réaction n'est pas spécifique. Que vaut la troisième?

Voici ce que dit le Manuel au sujet de cette réaction : Portez à l'ébullition quelques cm³ de l'extrait filtré étendu d'un égal volume de solution de Fehling. S'il se produit une forte réduction accompagnée d'une coloration rouge de toute la solution, on se trouve en présence de café de figues, de chicorée ou de sucre brûlé. Les cafés naturels, les cafés de malt montrent aussi parfois après refroidissement, des traces d'un précipité rouge.

Une telle conclusion est-elle correcte dans tous les cas? Je ne le crois pas. J'ai été fort étonné, en parcourant la littérature relative aux recherches des fraudes dans les extraits de café, de constater que les chimistes qui se sont intéressés à cette question sont tous partis de la même base pour fixer la composition chimique d'un extrait de café : l'infusion préparée en versant de l'eau bouillante sur du café ou la décoction apprêtée en faisant bouillir une certaine quantité de café dans de l'eau.

Il ne faut cependant pas beaucoup d'imagination pour concevoir que les procédés industriels d'extraction peuvent différer totalement des procédés en usage dans les laboratoires d'autant plus que dans les pays où il existe une législation sur les extraits de café, les textes ne se rapportent qu'au produit de départ (café pur, grillé et broyé) et non pas, j'insiste sur ce fait, à une méthode d'extraction. Il existe dans le commerce des extraits en poudre qui renferment tous une plus ou moins grande quantité de substances réduisant la solution de Fehling. Pour trois spécialités commerciales, j'ai obtenu les chiffres suivants :

	mg Cu <sub>2</sub> O		
	pour 1 g substance		
I	106		
II	452		
III	506		

Les produits I et II sont déclarés «extraits de café pur». J'ai dosé par la méthode Tillmans et Hollatz 97,5 % dans le premier et seulement 41 % de café

dans le second. La troisième spécialité est un mélange de café et de chicorée

(80+20). La méthode Tillmans ne permet d'y déceler que 39 % de café.

Je me suis donc efforcé de préparer en partant de café pur un extrait réduisant fortement la liqueur de Fehling. J'ai hydrolysé sous pression du marc de café avec de l'acide sulfurique N. Après cette opération, j'ai neutralisé la solution avec du carbonate de calcium. Après l'avoir concentrée puis fortement refroidie, j'ai finalement filtré cette solution. Elle se présente sous l'aspect d'un liquide brun clair, possédant un arrière-goût de café mais aucune saveur sucrée. L'hydrolyse des marcs de café permet d'obtenir 26-30 % de substances extractives.

La solution provenant d'une hydrolyse faite sur 10 g de marc a été diluée avec de l'eau distillée et son volume porté à 200 cm<sup>3</sup>; 25 cm<sup>3</sup> de la solution diluée fournissent 442 mg d'oxydule de cuivre. J'ai finalement préparé une décoction de café en faisant bouillir pendant 5 minutes 10 g de café dans 100 cm<sup>3</sup> de la solution précédente additionnée de 100 cm<sup>3</sup> d'eau distillée. La décoction de café ainsi obtenue contient 46,4 % de substances extractives. L'analyse donne les chiffres suivants :

Extrait	1,16
Indice de chloramine	7,3
Café <sup>0</sup> / <sub>0</sub>	45,1

Ainsi, la méthode Tillmans et Hollatz appliquée à un extrait de café pur mais obtenu par un procédé spécial ne permet d'y doser que 45 % de café.

Je n'ai donné cet exemple que pour montrer combien les bases de la méthode de Tillmans et Hollatz sont fragiles.

<sup>1)</sup> Balavoine, Détermination de l'extrait aqueux du café et des succédanés de café. Travaux de chimie alimentaire et d'Hygiène. T. 23, p. 203 (1932).